

Modalités d'achat

Modalités d'accès et d'utilisation

La présente entente est conclue entre :

l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (« CanREA »), une association sans but lucratif constituée aux termes des lois du Canada ayant son siège social à **Ottawa, en Ontario**, et présente dans l'ensemble du Canada,

et

l'utilisateur au sens ci-dessous.

Date d'entrée en vigueur : dès réception des droits d'accès par CanREA.

1. Définitions

- « **droits d'accès** » Le paiement ponctuel effectué par l'utilisateur pour accéder aux rapports.
- « **filiales** » Les entités dont l'utilisateur a la propriété ou le contrôle exclusifs.
- « **plateforme** » Tout portail ou toute plateforme de visualisation dans un espace sécurisé sur le Web ou un autre espace contrôlé fourni par CanREA ou en son nom et au moyen duquel il est possible d'accéder aux rapports.
- « **rapports** » Les renseignements marketing numériques, les analyses de l'industrie, les ensembles de données, les compilations, les documents ou tout autre matériel, dans quelque forme ou sur quelque support que ce soit, dont CanREA est propriétaire, qui lui ont été cédés sous licence ou qu'elle a mis à disposition autrement, directement ou indirectement, sur la plateforme et dont les droits d'accès applicables ont été payés par l'utilisateur.
- « **renseignements confidentiels** » Les rapports et le contenu, les données, les analyses, les prévisions, les compilations et les documents ou autres éléments qu'ils contiennent ou desquels ils sont dérivés, dans quelque forme et sur quelque support que ce soit (écrit, numérique, oral ou visuel), que CanREA ou Dunsky Énergie + Climat crée, produit, cède sous licence ou met à disposition autrement sur la plateforme. Les renseignements confidentiels comprennent le contenu de fond des rapports et l'information connexe sur la préparation, la méthodologie ou les conseils sous-jacents aux rapports, que leur caractère confidentiel ait été expressément indiqué ou non au moment de la communication.
- « **utilisateur** » Une personne physique, une société, un partenariat, un service public, une entité gouvernementale, une organisation, un organisme sans but lucratif, un institut universitaire ou toute autre personne morale ayant payé à CanREA les droits pour accéder aux rapports indiqués. Il est entendu que tout ce qui s'applique à l'utilisateur aux présentes s'applique aussi à ses filiales.

2. Octroi de la licence

Sous réserve des modalités énoncées aux présentes et moyennant le paiement intégral des droits d'accès, CanREA accorde à l'utilisateur **une licence non exclusive, non transférable et révocable** permettant d'accéder aux rapports indiqués et de les consulter sur la plateforme pour usage interne seulement (pour sa personne morale et ses filiales).

CanREA se réserve le droit, en tout temps et sans préavis, de mettre à jour, de réviser ou de modifier autrement le contenu, le format, la forme ou la portée des rapports ou de la plateforme. Ces modifications n'influent aucunement sur la validité et le caractère exécutoire de la présente entente tant qu'elles ne limitent pas de façon importante l'accès de l'utilisateur aux rapports pour lesquels il a payé des droits. CanREA se réserve également le droit d'apporter des ajustements aux fonctions, aux caractéristiques ou aux dispositifs d'hébergement de la plateforme, notamment pour la maintenance, les mises à niveau ou la migration vers un autre fournisseur de services. Il est entendu que ces maintenance, mise à niveau ou migration n'ont aucune incidence sur la validité et le caractère exécutoire de la présente entente.

3. Restrictions d'utilisation

L'utilisateur s'engage expressément à respecter les dispositions suivantes :

- Ne pas télécharger, copier, reproduire, distribuer, transmettre ou communiquer autrement les rapports en tout ou en partie **sans l'autorisation écrite préalable expresse de CanREA**. Ne jamais surveiller, extraire ou reproduire les rapports et des éléments de la plateforme ou y accéder sans autorisation, manuellement ou au moyen d'un robot-réseau, d'un robot Web, d'un outil de moissonnage de données ou d'un processus automatisé ou mécanique.
- Ne pas divulguer ni communiquer les rapports ou leur contenu à un tiers en dehors de sa personne morale et de ses filiales **sans l'autorisation écrite préalable expresse de CanREA**.
- Ne pas utiliser les rapports à des fins de revente commerciale, de sous-licence, de publication ni à toute autre fin qu'une utilisation interne à caractère stratégique, opérationnel ou analytique.
- Adopter des mesures de protection raisonnables contre l'accès non autorisé, y compris sans limitation un contrôle de l'accès, des protocoles de confidentialité et une formation (employés ou lui-même).
- Aviser CanREA par écrit dès que possible, et dans tous les cas dans un délai de vingt-quatre (24) heures, après avoir eu connaissance d'un cas réel ou soupçonné d'accès non autorisé aux rapports, à la plateforme ou à ses propres systèmes pouvant compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des rapports.

4. Accès, mise à disposition et paiement

- L'accès aux rapports est accordé moyennant paiement intégral des droits applicables.
- CanREA déploiera une diligence commercialement raisonnable pour donner accès rapidement aux rapports.

- CanREA ne saurait être tenue responsable d'un retard, d'une interruption ou d'un échec de la mise à disposition en ligne des rapports si ce retard, cette interruption ou cet échec découle d'un cas de force majeure, y compris sans limitation d'une panne du réseau ou d'Internet, d'une attaque par déni de service, du défaut ou du retard d'un tiers fournissant le service d'hébergement ou d'infonuagique, d'une défaillance d'un logiciel ou d'une plateforme, d'une action de l'État, d'un changement dans la loi ou la réglementation applicable ou de toute autre circonstance indépendante de la volonté raisonnable de CanREA.
- L'accès aux rapports est octroyé pour la durée de la présente entente, sauf si celle-ci est résiliée conformément à l'article 8.
- Sous réserve de l'article 11, aucun remboursement n'est accordé, et ce, pour quelque motif que ce soit.
- L'utilisateur convient expressément que CanREA et Dunsy Énergie + Climat ne sauraient en aucun cas être responsables d'une panne de la plateforme ou d'une interruption, d'un retard, d'une erreur ou d'un autre problème technique, quel qu'il soit, en lien avec la mise à disposition des rapports ou l'accès à ceux-ci par l'utilisateur au moyen de la plateforme, indépendamment du fait que le problème soit prévisible ou attribuable en tout ou en partie à un fournisseur de services tiers, à une panne d'Internet ou du réseau, à une action ou omission d'un tiers ou à toute cause indépendante du contrôle direct et exclusif de CanREA. Il est entendu que rien dans le présent article n'a pour effet d'étendre la responsabilité de CanREA au-delà de la limitation de responsabilité énoncée à l'article 11, qui s'applique intégralement à la présente clause.

5. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle associés aux rapports demeurent la propriété exclusive de CanREA et de Dunsy Énergie + Climat. L'utilisateur n'acquiert aucun droit de propriété et ne peut aucunement déclarer ou impliquer un intérêt propriétaire dans les rapports.

6. Confidentialité

L'utilisateur doit respecter le caractère confidentiel des rapports et de leur contenu, qui constituent des renseignements confidentiels qu'il ne peut divulguer à aucun tiers à l'extérieur de sa personne morale et de ses filiales. Cette obligation demeure exécutoire après la fin de la présente entente.

7. Conformité et exécution

En cas d'infraction à la présente entente, CanREA se réserve le droit :

- de révoquer immédiatement le droit d'accès aux rapports;
- de réclamer un dédommagement pécuniaire pour les dommages subis;
- de demander une mesure injonctive ou d'intenter tout autre recours prévu par la loi;
- de recouvrer les frais judiciaires et autres frais raisonnables occasionnés par l'exécution.

8. Résiliation

CanREA peut, à sa seule et entière discrétion, résilier la présente entente avec effet immédiat et révoquer, suspendre ou limiter autrement le droit de l'utilisateur d'accéder aux rapports en cas d'infraction à la présente entente, ou si elle soupçonne d'un point de vue raisonnable une telle infraction. La résiliation ou la révocation prévue à la présente clause s'applique sans préjudice des droits, recours, actions et motifs d'action dont dispose CanREA et ne saurait aucunement en limiter l'effet ou l'application, indépendamment du fait que CanREA s'en prévale avant, pendant ou après la date de résiliation, puisque ceux-ci sont expressément réservés.

9. Droit applicable

La présente entente est régie par les lois de l'Ontario et les lois du Canada applicables, et doit être interprétée selon ces lois.

10. Règlement des différends

Tout différend découlant directement ou indirectement de la présente entente est initialement traité entre CanREA et l'utilisateur par des discussions de bonne foi en vue d'un règlement informel. Si le différend demeure à la fin d'une période raisonnable, il sera réglé sans possibilité d'appel **par arbitrage contraignant** à Toronto, en Ontario (au Canada), conformément à la *Loi de 1991 sur l'arbitrage* (Ontario). Chaque partie assume ses frais, sauf décision contraire de l'arbitre.

11. Limitation de responsabilité

Nonobstant toute disposition contraire des présentes, CanREA et Dunsy Énergie + Climat sont dégagés de toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires ou les dommages-intérêts particuliers pouvant découler de l'utilisation des rapports ou de l'incapacité de les utiliser, même s'ils ont été informés de la possibilité de tels dommages. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, l'obligation globale de CanREA et de Dunsy Énergie + Climat relativement aux actions, pertes, dommages, obligations, dommages-intérêts, frais ou dépenses de quelque nature que ce soit, qu'il s'agisse de dommages indirects, accessoires ou autres ou encore de dommages-intérêts particuliers découlant directement ou indirectement des rapports ou de la plateforme, ne peut en aucun cas totaliser plus que le montant réellement versé par l'utilisateur pour les rapports en cause.

12. Aucune déclaration ni garantie

Les renseignements, les données et les conclusions que contiennent les rapports sont à caractère informatif seulement et fournis « tels quels », sans déclaration ni garantie que ce soit, expresse ou implicite. L'utilisateur reconnaît que l'information contenue dans les rapports peut être incomplète ou contenir des erreurs. Il reconnaît aussi que les rapports ne sauraient en aucun cas constituer une source fiable, y compris sans limitation pour une décision de placement, financière ou d'affaires. L'utilisateur assume tous les risques associés à l'utilisation d'une information contenue dans les rapports.

13. Intégralité de l'entente

La présente entente constitue l'intégralité de l'entente intervenue entre les parties; elle remplace toutes les communications, déclarations ou ententes verbales ou écrites antérieures. Seules les modifications faites par écrit et signées par CanREA et l'utilisateur sont valides.

14. Signature

La présente entente peut être signée électroniquement ou en plusieurs exemplaires, chacun ayant valeur d'original et tous les exemplaires constituant ensemble un seul et même instrument.